

Nouvel Elan N°76

www.mairie-chezysurmarne.fr

Joyeux Noël
et
Bonne Année
2017



Sommaire

Informations générales Page 3

- Restaurant scolaire
 - La pause méridienne
 - Information aux parents - juin 2016
 - Information aux parents - septembre 2016
- Ecole primaire Christian CABROL
 - Horaires de l'école pour l'année 2016-2017
 - Equipe enseignante
 - Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)
- Les Guernouillats à l'honneur
 - Gastronomie, foire aux fromages de la Capelle
 - Sport équestre
- Plateforme d'accompagnement et de répit aux aidants (PARA)
- Financement des travaux de rénovation logement ancien - SOLIHA

Travaux Page 10

- Hydroviticoles Tranche 2016
- Hydroviticoles Tranche 2017
- Eglise
- Enfouissement des réseaux
 - Lotissement (Paradis-Royaux)
 - Route des Roches
- Pont du chemin des écoliers Grand Rû
- Chemin de la Croix Brodart
- Arrêt de bus de Saint Jean
- Réfection des courts de tennis
- Chauffage groupe scolaire élémentaire
- Fibre optique
- Borne recharge électrique

Associations Page 17

- Fanfare
- Football
- Gymnastique volontaire

Informations générales

Restaurant scolaire

La Pause méridienne

Suite à la loi NOTRE, promulguée le 7 août 2015, le Conseil Départemental ne verse plus les subventions qui étaient allouées au regroupement scolaire, ce qui modifie les tarifs de restauration lors de la pause méridienne (voir courrier ci-dessous, informations aux parents - juin 2016).

Lors de la pause méridienne, les frais de garderie des enfants âgés de 6 ans révolus, sont déductibles de vos impôts (voir courrier page 5, informations aux parents - septembre 2016).

Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat de Mairie se tient à votre disposition aux heures d'ouvertures du lundi au vendredi de 9h à 16h30 sans interruption au 03 23 82 80 29.

Informations aux parents - juin 2016

Pause méridienne - financement restaurant scolaire

Le Conseil Général avait institué une aide financière aux frais de cantine pour aider les collectivités après la fermeture d'école. Cette aide était calculée par référence aux nombres d'enfants provenant d'écoles fermées et regroupées. Elle n'avait pas vocation à couvrir le coût complet du repas mais, à alléger, pour les familles habitant les communes n'ayant plus d'école, le prix du service de la restauration.

Cette subvention, par décision du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) était allouée uniquement aux enfants extérieurs à la commune de Chézy-sur-Marne et correspondait à une somme **d'environ 3 € par repas**. De ce fait, la mairie de Chézy-sur-Marne faisait **un effort social d'environ 3 € par repas pour les enfants de sa commune. Ces sommes (subvention départementale et effort social de la commune de Chézy sur Marne) variaient en fonction du nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire.**

La loi « Notre », promulguée le 7 Août 2015, interdit au Conseil Départemental de verser une aide concernant les frais de restauration. Par conséquent, le prix du repas est facturé aux familles au prix facturé par la société API auquel sont ajoutés les frais du personnel de restauration et de surveillance dans la cour.

A ce jour les communes d'Azy-sur-Marne et de Chézy-sur-Marne ont décidé de maintenir l'effort social d'environ 3 €.

Pour la rentrée 2016-2017, le prix de revient de la totalité de ce service est de 7,40 €.

Pour les enfants d'Azy et de Chézy, le prix facturé aux familles sera de 4,50 €.

Pour les enfants des autres communes, le prix facturé aux familles sera de 7,40 €.

Il est donc très important de comparer des éléments susceptibles de l'être et surtout de ne pas confondre prix de revient et prix facturé qui selon les aides communales et autre, peut être très différents et variables d'une commune à une autre.

La restauration du groupe scolaire de Chézy-sur-Marne est une des dernières à offrir un repas élaboré, cuisiné sur place avec des produits frais faisant appel à des producteurs locaux et pour certains « Bio ». Un service de grande qualité que nous voulons préserver.

Le Département, conscient des difficultés que cette situation va engendrer, a décidé pour les élèves du 1^{er} degré (de mettre en place une aide directement versée aux familles). Cette aide se présente comme suit :

1,00 € par repas facturé en restauration pour les familles dont le quotient familial retenu par la CAF ou la MSA est inférieur ou égal à 700 €.

0.80 € pour un quotient familial compris entre 700 et 1 400 €.

Cette aide sera versée une fois par an sur justificatif des factures acquittées du gestionnaire du service de restauration sur dossier présenté par les familles.

Elle sera diminuée en 2017 pour être définitivement arrêtée au 31 juillet 2018.



Informations aux parents - septembre 2016

Madame, Monsieur,

La commune de Chézy-sur-Marne n'a plus la compétence petite enfance et c'est la Communauté de Communes de Charly sur Marne qui assure cette fonction par le biais de la périscolaire.

Cependant et après vérification auprès des services fiscaux, il nous sera possible, à votre demande, de vous fournir une attestation précisant les frais de surveillance du temps du midi pour les enfants de moins de 6 ans fréquentant le restaurant scolaire. Cette somme pourra être déclarée aux services fiscaux et vous permettra d'obtenir une réduction de votre impôt sur le revenu.

Les frais de cantine et de surveillance du regroupement pédagogique s'élève à 7.40 € par repas. Ce prix comprend :

- Le prix du repas + les frais de fonctionnement : 4.90 €

Le prix de surveillance dans la cour : **2.50 €** (montant déductible des impôts).

Une attestation de paiement pourra être délivrée annuellement par enfant afin de la joindre à votre déclaration de revenus.

Ecole primaire Christian CABROL

Horaires de l'école pour l'année 2016 - 2017

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil des enfants	9h00 - 09h10				
Début des cours	9h10	9h10	9h10	9h10	9h10
Fin des cours	12h05	12h05	12h05	12h05	12h05
Pause Méridienne	12h05 - 13h50				
Accueil des enfants	Entre 13h50 et 14h00				
Début des cours	14h00	14h00	14h00	14h00	14h00
Fin des cours	16h35	16h35	16h35	16h35	15h40
NAP	/	/	/	/	15h40 à 16h35

Equipe enseignante

Direction :

Mme JOSIELOWSKI présente au groupe scolaire les mardi, mercredi et jeudi.

Ecole maternelle :

Classe petite section :	Mme CHOLLET	effectif : 30 élèves
Classe moyenne et grande section :	Mme LAIGLE-MERMILLOD	effectif : 29 élèves
Classe grande section :	Mme TOSCANO	effectif : 30 élèves

Ecole élémentaire :

Classe CP :	Mme ROBERT	effectif : 28 élèves
Classe CE1 :	Mme LEROY	effectif : 27 élèves
Classe CE2 A :	Mme BERAT	effectif : 20 élèves
Classe CE2 B :	Mr ROBERT	effectif : 20 élèves
Classe CM1 A :	Mme SIMON	effectif : 19 élèves
Classe CM1 B :	Mr GONCALVES	effectif : 18 élèves
Classe CM2 :	Mmes PERRIN-RAULOT	effectif : 14 élèves

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Dès la rentrée scolaire, les NAP ont été remises en place avec une équipe d'animateurs qui propose aux enfants, des activités sur les thèmes suivants :

- Eveil corporel au rythme de la musique.
- Le plaisir de la création : à la façon de
- La liberté de jouer, lire, construire : jeux individuels et collectifs.

Le projet d'activité est élaboré par l'équipe d'animations.

La dernière semaine avant les petites vacances, une fête est organisée avec les enfants autour d'un goûter avec jeux et expos.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Madame LESAGE Véronique, coordinatrice des NAP aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**Par téléphone au 03 23 82 58 37 ou
par mail : v.lesage@fr.oleane.com**

Comme à chaque rentrée scolaire un P.E.D.T 2016-2017 (Projet Educatif Du Territoire) a été élaboré et est consultable sur le site de la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne : www.communaute-charly-sur-marne.fr



Les Guernouillats à l'honneur

Gastronomie - foire aux fromages de la Capelle

Monsieur Thomas FOUCART, apprenti à la boucherie traiteur de Chézy sur Marne et son patron Frédéric MARA ont été primés à cette foire, chacun dans sa qualification professionnelle. Ils ont obtenu la 1ère place du concours du meilleur pâté de campagne des Hauts de France.

Rappelons que Thomas avait été premier des apprentis de la région Picardie en janvier 2016 et sélectionné pour la finale nationale.

Nous sommes fiers d'avoir dans notre village des professionnels de qualité.



Sport équestre

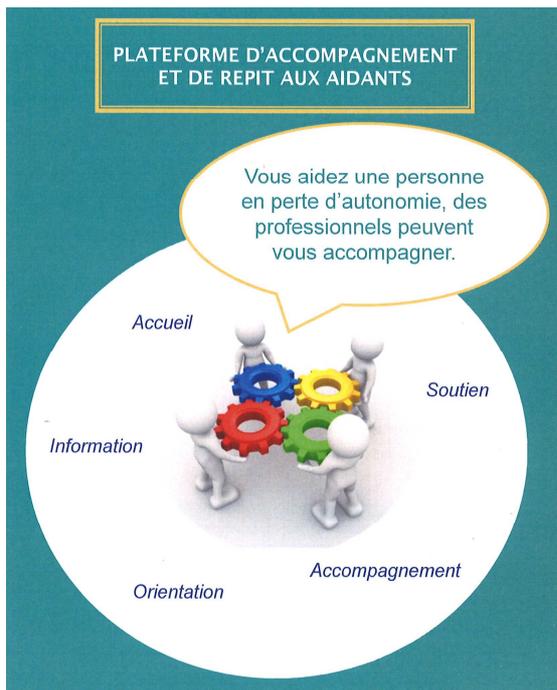
Monsieur Sébastien STERNBERGER, cavalier au centre équestre de BLACK BEAUTY a obtenu la médaille d'argent dans la catégorie Sénior au championnat de France.

Cette deuxième place concrétise un travail et un entraînement pratiquement quotidien et est un événement important dans la carrière d'un sportif .

Nous renouvelons nos félicitations à nos trois médaillés Guernouillats.



Plateforme d'accompagnement et de répit aux aidants (PARA)



Accueil de jour de Villiers Saint Denis
1, rue Victor et Louise Monfort - BP 1
02310 Villiers Saint Denis
Tél. : 03 23 70 53 30

Fondation hospitalière reconnue d'utilité publique par décret du 8 juillet 1928

Plateforme PARA

1, rue Victor et Louise Monfort
BP 1
02310 Villiers Saint Denis

Courriel : plateforme-aidants@hls-villiers.net

Téléphone : 03 23 70 53 30

Fax : 03 23 70 74 60

La Renaissance Sanitaire

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 8 juillet 19
Siège social : 14 boulevard Saint-Germain - 75005 Paris
www.larenaissancesanitaire.fr

Que Proposons nous ?

Un accompagnement social par le biais de soutien et d'aides dans les démarches administratives.

Un soutien psychologique ou une simple orientation.

Mise à disposition d'informations sur les associations existantes, les partenaires, les dispositifs de répit, etc.

Des interventions de médiation.

Des moments de partage et d'écoute en groupe au Café des Aidants.

Des formations pour les proches aidants et professionnels.

Des présentations et conférences avec nos partenaires lors de journées nationales.

Des activités à destination des Aidants.



Un Numéro d'Appel Unique :



03 23 70 53 30

Du lundi au vendredi

Qui Sommes nous ?

La P.A.R.A. est un dispositif porté par l'accueil de jour de l'Hôpital Villiers Saint Denis avec un financement de l'Agence Régionale de Santé. (A.R.S.)

Ce dispositif, **Gratuit**, est ouvert à tout type d'aidant et propose un **accompagnement personnalisé**.

Pour Qui ?

Vous aidez une personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap ?

Nous intervenons auprès de tout aidant :

Proches aidants

Aidants professionnels

Pourquoi ?

Répondre à vos questionnements, vous accompagner.

Envisager ensemble des solutions, des aides adaptées.

Rompre l'isolement, recréer un lien social.

Proposer un temps et un espace dédié.

Comment ?

Entretiens téléphoniques.

Entretien sur Rendez-vous dans le bureau Plateforme.

(Hôpital Villiers Saint Denis, Pavillon 2, 3^{ème} étage)

Visites à domicile sur le secteur du Sud de l'Aisne.

Une équipe à votre écoute :

Anne-Sophie WILLOT Assistante sociale
Référente Plateforme

Sophie KLEINKLAUS Psychologue clinicienne

Pascale NICAISE Secrétaire

Financement des travaux de rénovation logement ancien- SOLIHA

Jusqu'en 2017 le Conseil départemental de l'Aisne poursuit le Programme d'Intérêt Général (PIG) vous permettant de rénover votre logement et d'en améliorer le confort.

CE PROGRAMME ME CONCERNE T-IL ?

- J'habite ou possède un logement qui nécessiterait d'importants travaux de rénovation
- Je souhaite faire des économies d'énergie et bien chauffer mon logement
- Je souhaite réaliser des travaux d'adaptation dans mon logement pour y rester le plus longtemps possible

COMMENT SONT CALCULÉES LES AIDES ?

Le montant de la subvention varie en fonction :

- De la nature des travaux
- Des ressources des occupants du logement
- De la localisation du logement
- Du loyer pratiqué (pour les propriétaires bailleurs)

IL EST IMPÉRATIF D'ATTENDRE L'ACCORD DE TOUS LES ORGANISMES FINANCEURS POUR COMMENCER LES TRAVAUX.

COMMENT FINANCER MON PROJET ?

Grâce aux subventions et primes des organismes tels que :

- L'Agence nationale de l'habitat (Anah)
- Le Conseil départemental de l'Aisne
- Certaines communautés de communes
- La CAF
- Certaines caisses de retraite

CES SUBVENTIONS SONT ACCORDÉES SOUS CERTAINES CONDITIONS. LA PLUPART SONT CUMULABLES ENTRE ELLES.



EXEMPLE DE PROJET PROPRIETAIRE OCCUPANT

**MAISON INDIVIDUELLE DE 1940
D'UNE SURFACE DE 110 M²**

TRAVAUX À PRÉVOIR

- Remplacement de la chaudière
- Isolation des combles et des pignons
- Installation d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)
- Remplacement d'une partie des menuiseries

19 542 € de travaux TTC

FINANCEMENT ET ECONOMIE

• **14 238 € de subventions**

soit **73% du coût des travaux**



- Un gain énergétique théorique de 47% soit une **économie de chauffage annuelle de 1 845 €**

EXEMPLE DE PROJET LOGEMENT LOCATIF

**MAISON INDIVIDUELLE DE 1920
DE 4 PIÈCES PRINCIPALES**

TRAVAUX À PRÉVOIR

- Rénovation de la toiture et isolation sous toiture
- Isolation des murs et installation d'une VMC
- Remplacement des menuiseries
- Mise aux normes de l'assainissement individuel

50 335 € de travaux TTC

FINANCEMENT ET ÉCONOMIE

• **19 804 € de subventions**

soit **39% du coût des travaux**



- Des charges énergétiques mensuelles théoriques **réduites à 76 € pour des locataires**
- Un loyer maximal de 570 €

Travaux

Hydroviticoles - Tranche 2016

Le bassin situé allée des Berges au dessus des habitations collectives est terminé. La nature du sol (sable) a imposé un bassin à deux niveaux de stockage pour réduire la pression de l'eau en cas de charge totale.

Il reste à bétonner le chemin de façon à capter les eaux ruisselantes. En complément, au dessus du chemin des berges, un chemin transformé en ravine a été aménagé pour acheminer également les eaux ruisselantes vers le bassin.



Cet aménagement sous les vignes non prévu a été financé sur les économies réalisées sur cette tranche. La fin des travaux 2016 se fera par l'agrandissement du bassin des Royaux (début décembre).

Coût : 250 000,00 euros HT.
dont subvention de 90 000,00 € et une participation des vignerons de 98 000,00 €.

Hydroviticoles - Tranche 2017

Aménagement de la rue de la Halte

- Création d'un dépierrureur en haut de la rue de la Halte.
- Busage sur la parcelle de Madame SIMON, l'attribution de subventions nous a obligés à différer cette intervention prévue initialement en 2016.

Aménagement du bassin (C5) route des Roches en haut du chemin des vignes

Grâce au don d'un terrain par Madame FLIZOT, ce bassin sera moins coûteux et plus accessible que le bassin prévu initialement (Ragrenet).

Nous remercions une nouvelle fois Madame FLIZOT de son geste généreux pour la sécurité de tous.

Coût : 300 000,00 euros HT.
dont subvention de 90 000,00 € et une participation des vignerons de 98 000,00 €.

Eglise

La dernière tranche de rénovation des voûtes sera terminée fin décembre 2016.

Coût : 53 675, 00 euros HT

Subvention: 37 037, 75 euros

Fin 2017, l'orgue restauré réintégrera sa place dans l'église.

Coût : 90 017, 28 euros HT

Subvention en attente (environ 50 000 €)

L'escalier extérieur joignant la place du monument aux morts au porche de l'église devenu impraticable sera rénové. L'architecte des Bâtiments de France nous oblige à faire intervenir une société agréée.

Coût : 22 000,00 euros HT

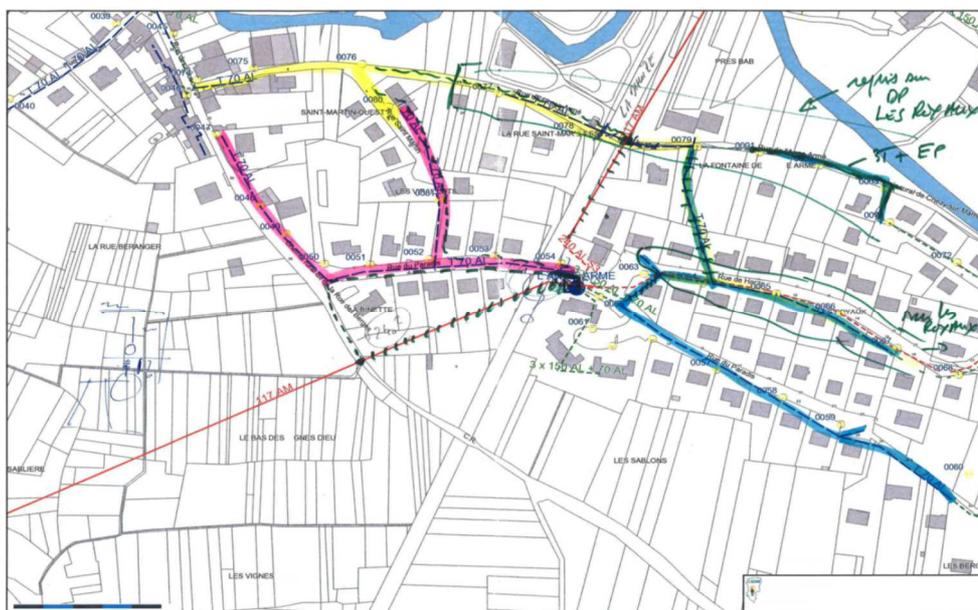
Subvention : 6 000,00 euros

Enfouissement des réseaux

Lotissement (Paradis - Royaux)

L'enfouissement des réseaux électriques, la mise en place d'un nouvel éclairage public et de la fibre optique sont en cours d'étude.

L'enveloppe financière très importante et les contraintes techniques obligeront la réalisation de ces travaux en plusieurs tranches sur une durée de 5 à 6 ans. L'état de la route actuelle ne permettra pas d'attendre aussi longtemps, il a été décidé de procéder prochainement à une rénovation avant une remise en état définitive.



Route des Roches

Deux tranches de travaux ont été réalisées simultanément :
Le Moncet - Pressoir et pressoir - Rue Robert Gerbaux.

Liés à des contraintes ERDF, déplacement d'une ligne moyenne tension près du pressoir, la durée de ces travaux a été pratiquement d'une année.

A
V
A
N
T



A
P
R
È
S



Le résultat est très agréable pour l'environnement et surtout sécurisant par la disparition des fils nus fragiles surtout en période de tempête.

Coût :

Moncet - Pressoir : Total : 228 112, 00 euros - commune : 55 500, 00 €
Pressoir – Gerbaux : Total : 101 212, 00 euros - commune : 36 213, 00 €

Route de Nogentel - Grand Lucquis

La ligne moyenne tension et le fil d'alimentation du Grand Lucquis (ligne largement détendue et disgracieuse en bordure de route) seront prochainement mise sous terre. Un transformateur près des habitations sera installé.

Coût total : 50 000, 00 €

Commune : 4 000, 00 €



Modernisation du réseau

Mise en place de 4 horloges astronomiques dans les armoires de distribution. Cette opération réalisée, la gestion du réseau éclairage public sera totalement informatisée.

Coût total : 3 000, 00 € HT

Commune : 1 700, 00 € HT

Remplacement de l'armoire des feux tricolores

Suite à un accident routier, les feux tricolores et l'armoire de commande ont été totalement détruits. Le remplacement s'élevant à 10 823,00 € est totalement pris en charge par les assurances des automobilistes concernés.

Pont du chemin des écoliers Grand Rû

Les effets secondaires de l'orage de 2009 ont déstabilisé les piliers du pont par élargissement de la voie d'eau. La reconsolidation et la mise en sécurité du passage sur le pont sont terminées.

Coût : 6 000,00 euros HT

Chemin de la Croix Brodart



L'ancienneté de l'aqueduc de l'entrée du chemin de la Croix Brodart et les passages plus fréquents nous obligent à entreprendre une réfection totale.

Coût : 5 190,00 euros HT

Arrêt de bus Saint Jean

Le nombre d'enfants étant plus important maintenant, et ne souhaitant pas supprimer cet arrêt de bus scolaire comme le souhaite les services de transport scolaire du Département, il est envisagé la création du nouvel arrêt de bus aux normes de sécurité actuelles.



Réfection des courts de tennis

Agés de plus de 30 ans, les courts de tennis doivent être rénovés. Le club fort de plus de 100 adhérents a demandé une aide municipale pour éviter des départs de joueurs vers d'autres structures.

Plusieurs projets de rénovation ont été étudiés et la solution la plus économique à l'usage a été retenue. L'investissement de 44 000 euros sera pris en charge par le club, la part résiduelle de la commune sera de **10 000 euros** après déduction des subventions. Cette décision a été votée à l'unanimité en conseil municipal.



Chauffage groupe scolaire élémentaire



Installée en 1984, la chaudière du groupe élémentaire est de plus en plus difficile à régler. La température dans les classes est souvent au dessus de 25C°.

Cet investissement souvent débattu en réunion avec les cinq communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) conduit à une hypothèse voir un axiome.

La commune de Chézy sur Marne doit prendre en charge la totalité du financement, cependant un enfant sur deux du groupe scolaire n'est pas de Chézy. Conscients qu'une panne serait totalement de la faute de la commune de Chézy, nous avons constitué un dossier pour son changement et une gestion du chauffage par télérelève.

Récemment, nous avons obtenu un financement important que nous avons cosigné avec la Ministre de l'Environnement, Ségolène ROYAL (Territoire à Energie Positive). Ce dossier a été jugé innovant pour une commune de notre taille. D'autres subventions sont en attente d'attribution :

Coût total : **35 000, 00 euros**

Subventions :

- **TEP Ministère :** **12 000, 00 euros**
- **Investissement Public Local :** **8 000, 00 euros**
- **Autres en attente**

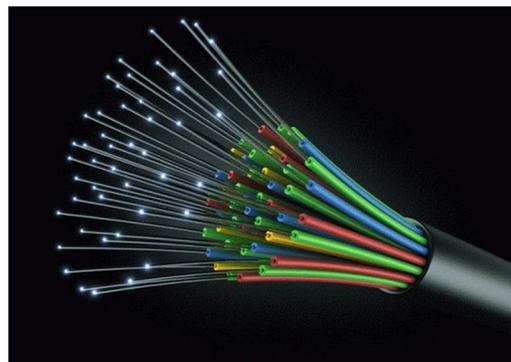
Fibre optique

L'arrivée de la fibre optique dans chaque foyer est toujours programmée pour 2017.

La mise en place de la prise fibre optique dans votre habitation près de celle de votre téléphone actuelle se fera gratuitement.

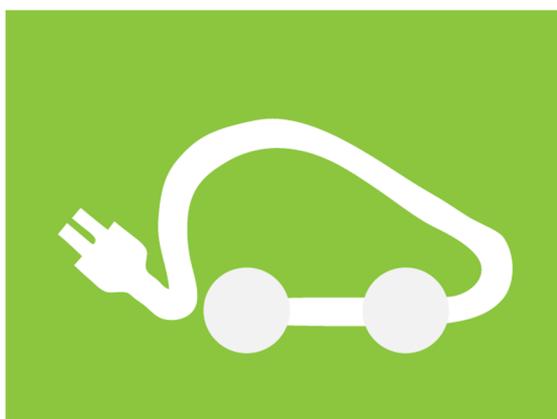
Il vous appartiendra à ce moment de prendre un abonnement fibre auprès de votre opérateur préféré. Dès maintenant ne vous laissez pas abuser par des démarches commerciales qui vous proposent la fibre à très haut débit dès demain.

Le débit sera proche de 20 GO, 100 fois plus rapide que l'Adsl actuelle environ 1 minute pour le téléchargement d'un film contre 50 minutes actuelles.



Borne recharge électrique

Une borne de recharge pour véhicule électrique sera installée début 2017 près du pressoir dans l'Avenue de la Libération.



Deux véhicules pourront se charger simultanément, la gestion se fera par informatique à l'aide de votre smartphone, tablette ou par une carte d'abonnement.

Le coût d'un plein pour environ 150 km sera 1.50 €.

Une application nationale vous permettra de trouver les bornes libres et en assurera la gestion.

Coût : 13 000,00 euros
Part communale : 3 500,00 euros

Associations

Fanfare

Une belle année se termine pour la Fanfare de Chézy sur Marne avec une célébration et concert de Sainte Cécile qui s'est déroulé à Brasles le 26 novembre.

La Fanfare de Chézy sur Marne a l'Honneur d'être à nouveau sélectionnée, suite à notre prestation de 2016, pour participer à la Parade du Nouvel An sur la plus belle avenue du monde. Cette Grande Parade, sous la tutelle de la Mairie de Paris et du Comité Champs-Élysées, est organisée par le Monde Festif de Marcel Campion.

La commune de Chézy sur Marne sera donc bien représentée par sa Fanfare sur les Champs-Élysées le 1er janvier 2017.



Nous serons également présents à Epernay le samedi 14 janvier pour fêter Saint Vincent avec les membres de l'Achiconfrérie.

Nous irons ensuite à Granville, dans la Manche, le week-end des 25 et 26 février.

Un début d'année 2017 qui s'annonce bien rempli pour la Fanfare de Chézy sur Marne.

A noter que la Fanfare de Chezy organisera son 140ème anniversaire le week-end de Pentecôte, les 3 et 4 juin 2017, avec un programme riche dont nous reparlerons bientôt.

En attendant de passer à 2017, les membres de la Fanfare se joignent à moi pour souhaiter à tous les Guernouillats d'excellentes fêtes de fin d'années.

A très bientôt,

Musicalement,

Aymeric Fougery
Président

www.fanfaredechezy.com





Union Sud Aisne. Football Club



Adresse administrative
62 rue Ernest Vallée
02310 NOGENT
L'ARTAUD

Un nouveau club est né de la fusion entre le REVEIL NOGENTAIS FOOTBALL et CHARLY-CHEZY FOOTBALL CLUB.

En entente depuis plusieurs années en U12/U13 - U15 – U18, les 2 Présidents des anciens clubs ont décidé de fusionner pour mettre en commun les 2 structures : 3 stades et 4 terrains répartis sur les communes de Charly-sur-Marne, Nogent l'Artaud et Chézy-sur-Marne.

Le club est dirigé par un Comité Directeur :

- | | |
|-----------------------|--------------------|
| - Président | Christophe STEPHAN |
| - Vice Présidente | Maryse TANGUY |
| - Vice Président | Pascal VEYSSET |
| - Secrétaire | Françoise MAUGEIN |
| - Secrétaire Adjointe | Nathalie PIRON |
| - Trésorier | Christophe HOURDRY |
| - Trésorier Adjoint | Fabrice GESELL |

Toutes les équipes des U6/U7 aux Vétérans ont le même maillot : gris noir avec écusson du club bordeaux. Ils ont tous été sponsorisés par des entreprises locales.

Le club comprend :

- 8 équipes en foot animation (U6/U7 - U8/U9 – U10/U11)
- 2 équipes U12/U13
- 1 équipe U15
- 1 équipe U18
- 3 équipes Seniors
- 2 équipes Vétérans

Actuellement, le club compte 310 licenciés

Tous les matchs et entraînements sont répartis sur les stades des 3 communes.

Le projet sportif du club est axé sur 4 piliers principaux :

- l'éducatif
- la formation d'éducateur
- le sportif
- l'associatif

Le projet à terme est de créer un label « école de foot » et de faire progresser toutes les équipes dans leurs différents championnats.

Nous remercions la boucherie MARAT, le Café EMILIE, la Pharmacie VACHER pour leur aide et leur soutien.

Nous remercions la Mairie pour son aide et son soutien.

Le Président, Christophe STEPHAN

Gymnastique volontaire



La GVCM a tenu son assemblée générale le 4 novembre 2016

Stéphanie HAVARD a été reconduite dans ses fonctions de **PRESIDENTE**
Marize LEGOUGE **TRESORIERE**
Françoise DOUCET **SECRETAIRE**

Les effectifs ont été maintenus par rapport à l'année précédente .

72 adhérent(e)s participent aux **cours de gymnastique et, ou de yoga**

mardi	10h-11h	gymnastique douce	salle P. ESCHARD
mardi	20h30-21h30	gymnastique tonique	salle centre FIEVET
vendredi	17h15-18h15	gymnastique douce	salle centre FIEVET
jeudi	17h-18h	yoga	salle centre FIEVET
jeudi	10h30-11h30	gymnastique douce	salle à BOURESCHES

et une randonnée hebdomadaire d'environ 2h00 est proposée **tous les jeudis à 14h très précise**, au pressoir de Chézy.

Le sport entretient la santé : il n'est pas trop tard, venez nous rejoindre pour passer un moment convivial et participer aux activités annexes que le club organise tout au long de l'année.

SORTIE A PARIS LE 9 NOVEMBRE 2016

**AU CIMETIERE DU PERE LACHAISE
ET VISITE DE LA BASILIQUE ST DENIS**



RANDONNEE D'AUTOMNE LE 18 SEPTEMBRE 2016

**DEPART D'AZY VERS LE MONUMENT AMERICAIN
ET RETOUR BORD DE MARNE**



**Monsieur le Maire
et le Conseil Municipal**

**sont heureux de vous
inviter aux vœux de la Municipalité le**

**Vendredi 20 Janvier 2017
à 19h00**

**Espace Pierre Eschard
Place du Lieutenant Lehoucq**